

France : Pacte pour le jardin

Notre Fédération fait partie des signataires DU PACTE POUR LE JARDIN initié par l'Union des Entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Verts (UPJ).

Avec ses partenaires du Conseil National des Jardins Collectifs et Familiaux (CNJCF), elle s'est fortement mobilisée pour sa réussite qui nous concerne très directement. En effet, il s'agit de mettre en œuvre, par plusieurs propositions, une meilleure intégration des jardins dans la Ville avec un accès accru du public (ouverture des jardins au public par des portes ouvertes, fêtes de jardins).

Il s'agit aussi de développer des jardins pédagogiques (mis à la disposition des écoles), des jardins d'insertion et des jardins thérapeutiques qui permettent l'accès du jardinage aux personnes à mobilité réduite (Terraccessible, jardins des 5 sens etc.)

La demande de jardins familiaux sous toutes leurs formes est en effet de plus en plus forte : le but de ce Pacte est d'obtenir le soutien déterminé des pouvoirs publics, sans lequel nous ne pourrions satisfaire cette demande.

Concernant les jardins thérapeutiques, des soutiens et des fonds pour leur développement sont en effet nécessaires.